



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Constitution européenne

Question écrite n° 29607

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur la ratification du projet de Constitution européenne. En effet, cette ratification marque une étape fondamentale dans la consolidation de l'Union européenne, et l'organisation d'un référendum à ce sujet permettrait à chacun de poser sa pierre à l'édifice européen. Certes, tous les électeurs ne partagent pas la vision de l'Europe élargie, c'est pourquoi, si le choix de la procédure référendaire est retenu, il conviendra de mettre en place une vaste campagne d'information, destinée à faire connaître à chacun les apports multiples d'une Europe dotée d'un acte fondateur majeur : une Constitution. Il souhaiterait savoir quel est son sentiment à ce sujet, et s'il envisage de soumettre la ratification de la Constitution européenne à l'approbation populaire.

Texte de la réponse

La ratification du projet de Constitution européenne, comme le souligne l'honorable parlementaire, marquera une étape fondamentale dans la construction et la consolidation de l'Union européenne. La procédure référendaire, si elle est retenue par le Président de la République, fera l'objet d'un débat dans le pays qui permettra d'éclairer et d'informer très largement les Françaises et les Français.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29607

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9090

Réponse publiée le : 29 décembre 2003, page 9952